



البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank



REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION NATIONALE DES INFRASTRUCTURES
Unité de Gestion des Projets de la BID (UGP-BID)
Projet de Construction de la Route Labé-Mali (107 Km)

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

Dans le cadre la sélection d'une firme PM de consultants pour l'exécution de la Mission de Contrôle et de Supervision des Travaux du Lot 2 (Sarékaly-Yembéring : 31 Km) de la Route Labé-Mali pour les projets financés par la BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Date : 08 Janvier 2024

NOTE D'INFORMATION

Lot concerné :	LOT 2 (Sarékaly-Yembéring : 31 Km) et LOT 3 (Yembéring-Mali : 38 Km)
Date de Publication de la Note d'information :	08 Janvier 2024
Pays :	République de Guinée
Agence d'Exécution :	Direction Nationale des Infrastructures (Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics)
Nom du Projet :	Projet de Construction de la Route Labé-Mali (107 Km) / (Projet GIN 1019)
Numéro de financement du Projet :	GIN 1019
Nom de la Demande de proposition	DDP N° 003DP/UGP-BID/2022
Méthode de Sélection :	Sélection selon la Qualité et le Coût (SQC)
Date de publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) :	<ul style="list-style-type: none"> • Le 19 Août 2022, sur le site du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics (Site du Bénéficiaire) ; • Le 19 Août 2022 sur le Site Web de la BID avec le lien suivant : « Selection d'Un Bureau de Consultants (Firme) Pays Membres de la Bid Pour la Mission de Controle et de Supervision des Travaux du Lot 2 du Projet Gin 1019 Project Procurement (isdb.org) »; • Dans trois (03) journaux locaux : <ul style="list-style-type: none"> ✚ « Le Pays » dans son N°095 du Lundi 01 Août 2022 ; et ✚ Le « Journal des Appels d'Offres et Offres d'emplois » dans N°587 du Lundi 01 Août 2022. ✚ Le Journal « L'Observateur » dans N°1112 du Lundi 01 Août 2022. • Dans trois (03) sites web locaux : <ul style="list-style-type: none"> ✚ Sur le site Web « www.jaoguinee.com » à travers le lien suivant : « SELECTION D'UN BUREAU DE CONSULTANTS (FIRME) PAYS MEMBRES DE LA BID POUR LA MISSION DE CONTROLE ET DE SUPERVISION DES TRAVAUX DU LOT 2 DU PROJET GIN 1019 (jaoguinee.com) » ; et

**Note d'information (Publication des résultats de l'évaluation des Propositions Techniques)
Sélection d'une Firme PM de Consultants / Mission de Contrôle et de Supervision des Travaux du Lot 2
(Sarékaly-Yembéring : 31 Km) de la Route Labé-Mali / Projet de Construction de la Route Labé-Mali (107 Km)**

	<p>✚ Sur site Web « www.mediaguinee.com » à travers le lien suivant : « Ministère des Infrastructures et des transports : avis général de passation de marchés – Mediaguinee.org ».</p> <p>✚ Sur le site Web « www.guineematin.com » à travers le lien suivant : « Projet de construction de la route Labé-Mali (107 Km) : voici l'Avis Général de passation des marchés - Guineematin.com »</p> <p>✚</p>
Date d'ouverture des Manifestations d'Intérêt :	29 Septembre 2022 à 12 Heures
Date d'envoi à la Banque du rapport d'évaluation des Manifestations d'Intérêt :	03 Février 2023 (à travers la lettre N°038//MITP/CAB/DNI/2023)
Date d'approbation par la Banque de la liste Restreinte :	11 Juillet 2023 (à travers la lettre No. RHD/WFH/23-0733)
Date d'ouverture des Propositions :	05 Octobre 2023 à 14 Heures
Date d'envoi à la Banque du rapport d'évaluation des Propositions techniques :	09 Novembre 2023 (à travers la lettre N°00635//MITP/CAB/DNI/2023)
Date d'approbation par la Banque du rapport d'évaluation des Propositions techniques :	03 Janvier 2024 (à travers la lettre Ref. RHD/24-0009)

Note d'information (Publication des résultats de l'évaluation des Propositions Techniques)
Sélection d'une Firma PM de Consultants / Mission de Contrôle et de Supervision des Travaux du Lot 2
(Sarékaly-Yembéring : 31 Km) de la Route Labé-Mali / Projet de Construction de la Route Labé-Mali (107 Km)

2. Consultants Retenus sur la liste restreinte :

Nom du Consultant	Proposition remise	Cas de PTC (Proposition Technique Complète) Note technique globale / Rang					
Groupement ALPHA CONSULT* / 2M CONSULT	Oui	Critère (i) : 10	Critère (ii) : 18 Sous-critère (ii.1) : 10 Sous-critère (ii.2) : 4 Sous-critère (ii.3) : 4	Critère (iii) : 60 Sous-critère (a) : 10 Sous-critère (b) : 8 Sous-critère (c) : 7 Sous-critère (d) : 6 Sous-critère (e) : 6	Critère (iv) : 3	Critère (v) : 2,31	
		Note technique globale : 93,31					Rang : 1^{er}
CIRA SAS	Oui	Critère (i) : 10	Critère (ii) : 18 Sous-critère (ii.1) : 10 Sous-critère (ii.2) : 4 Sous-critère (ii.3) : 4	Critère (iii) : 60 Sous-critère (a) : 10 Sous-critère (b) : 8 Sous-critère (c) : 7 Sous-critère (d) : 6 Sous-critère (e) : 6	Critère (iv) : 3	Critère (v) : 0,29	
		Note technique globale : 91,29					Rang : 2^{ème}
Groupement TAEP*/AFRICA Engineering	Oui	Critère (i) : 7,5	Critère (ii) : 15 Sous-critère (ii.1) : 7 Sous-critère (ii.2) : 4 Sous-critère (ii.3) : 4	Critère (iii) : 58,25 Sous-critère (a) : 10 Sous-critère (b) : 8 Sous-critère (c) : 5,95 Sous-critère (d) : 6 Sous-critère (e) : 6	Critère (iv) : 3	Critère (v) : 0	
		Note technique globale : 83,75					Rang : 4^{ème}

Nom du Consultant	Proposition remise	<i>Cas de PTC (Proposition Technique Complète)</i> Note technique globale / Rang					
Groupelement TED*/HORSE	Oui	Critère (i) : 10	Critère (ii) : 19 Sous-critère (ii.1) : 10 Sous-critère (ii.2) : 5 Sous-critère (ii.3) : 4	Critère (iii) : 55,15 Sous-critère (a) : 8,5 Sous-critère (b) : 8 Sous-critère (c) : 5,95 Sous-critère (d) : 6 Sous-critère (e) : 6	Sous-critère (f) : 6 Sous-critère (g) : 4 Sous-critère (h) : 4 Sous-critère (i) : 2,2 Sous-critère (j) : 4,5	Critère (iv) : 3	Critère (v) : 0
Groupelement SACT*/WEST Ingénierie	Non	Sans objet (pour non remise de la proposition technique et financière)					
SCET TUNISIE	Non	Sans objet (pour non remise de la proposition technique et financière)					Rang : 3^{ème}

- 1. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus : 0**
- 2. Nombre Total de soumissionnaires ayant participé : 4**

N.B: Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition technique n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un consultant ayant participé au marché à tout moment après l'attribution du contrat.

Le Directeur National des Infrastructures



Mohamed Mandjan TRAOR